

3ème édition

CHÊNE-LIÈGE

L'ACTUALITÉ DE LA FILIÈRE GAZETTE

**Le Massif des Maures
face aux incendies,
analyses et réflexions
LES ÉVÉNEMENTS 2022**

EDITO

La Méditerranée...berceau des civilisations qui se sont superposées à travers les âges disait Fernand Braudel. La Méditerranée, c'est une identité climatique planétaire aux innombrables paysages, mais ces paysages ont en commun une relation particulière avec le feu depuis des millénaires.

Le feu a toujours été présent dans l'histoire des paysages méditerranéens, qu'il soit utile ou subi, qu'il représente une menace ou un facteur d'évolution des stratégies d'adaptation des peuplements végétaux et humains au sein des espaces habités. Inféodés depuis la nuit des temps à la main de l'homme et la dent du bétail, les paysages végétaux méditerranéens ont toujours été en co-évolution avec les sociétés humaines.

Massif littoral ancré dans cette profondeur historique et ce domaine climatique si particulier, **les Maures abritent** des peuplements végétaux emblématiques du territoire, représentés par deux espèces d'intérêt communautaire :

- **le chêne liège** – *Quercus suber* – qui a su développer à travers le temps des stratégies d'adaptation remarquables pour vivre avec la récurrence des incendies
- et **le châtaigner** – *Castanea sativa* –, dont l'habitat est défini par l'Institut National du Patrimoine Naturel comme un habitat d'origine anthropique car il est dépendant de l'action de l'homme pour prospérer.

Ces habitats fragiles mais néanmoins résilients doivent faire face aujourd'hui au dérèglement climatique engendré par les modes de développement contemporain de l'anthropocène. Caractérisé par des étés chauds et secs et des hivers doux aux intempéries violentes mais fugaces, le domaine climatique méditerranéen est un espace géographique très sensible aux dérèglements climatiques.

Malgré l'adaptation des peuplements végétaux méditerranéens à ces conditions saisonnières, les déficits hydriques estivaux et les courants atmosphériques puissants venant du Nord-Ouest

augmentent la vulnérabilité des espaces « naturels » face aux risques anthropiques. Le risque incendie représente la principale menace pour les territoires forestiers littoraux et les espaces habités du massif des Maures ; il est indissociable de l'enjeu de préservation des sols, et de lutte contre l'érosion, de la litière forestière à la biodiversité. Il est donc indissociable des risques liés à l'eau (inondation, glissement de terrain, érosion mécanique...) en période hivernale.

Etant en co-évolution avec les sociétés humaines et donc en lien avec les dynamiques économiques majeures de développement à travers l'histoire, les paysages végétaux du Massif des Maures, anciennement agro-sylvo-pastoraux, ont été percutés de front par l'abandon des agricoles et pastorales et le développement du tourisme méditerranéen. La forêt-ressource est devenue forêt-image, la compréhension fine des dynamiques naturelles du berger ou du paysan est devenue arrière-plan statique idéalisé et récréatif... mais aux réalités fragiles. Car silencieusement les paysages végétaux se transforment, les milieux ouverts par l'agro-sylvo-pastoralisme se referment progressivement, les traces des activités humaines en forêt disparaissent...et face à ce silence, l'urbanisation ne cesse de s'étendre pour répondre à l'héliotropisme des territoires, grignotant les terres les plus fertiles mais aussi les versants,

arrivant au contact ou se développant au sein même des peuplements forestiers.

La sylva, anciennement perçue et vécue comme la partie la plus extérieure du territoire, en est aujourd'hui sa composante principale (taux de boisement du Var 65 %), ce qui sous-entend que la réponse aux enjeux d'accompagnement des peuplements végétaux du Massif des Maures est un enjeu fondamental pour l'avenir de l'aménagement des territoires littoraux métropolitains, et leur résilience face aux risques saisonniers, naturels et anthropiques.

Cet enjeu d'aménagement du territoire est aujourd'hui résolu par des stratégies de défense, qui mobilisent un champ lexical guerrier, de lutte contre un phénomène et des émotions puissantes dans la société. Une solution certes, mais qui ne peut satisfaire à elle seule l'avenir de nos paysages méditerranéens. Défendre, c'est être dos au mur, même avec la meilleure planification et coordination possible. Si les évolutions climatiques entraînent une multiplication des phénomènes incendies sur le pourtour du bassin méditerranéen comme dans nos territoires, nous atteindrons la limite de cette logistique défensive et regarderons brûler nos paysages jusqu'à la mer (comme cela s'est passé au Portugal).

Continuons d'améliorer nos stratégies de défense, notre coopération territoriale, mais engageons nous aussi dans une vision anticipatrice, une vision planificatrice d'amont de revitalisation des ressources forestières du Massif des Maures, qui mobilise la gestion et l'accompagnement des dynamiques végétales et humaines en réponse aux enjeux locaux de relance de filières, de préservation de la biodiversité et de gestion des risques saisonniers.

Le temps n'est pas à la nostalgie des économies millénaires agro-sylvo-pastorales mais bien dans la ré-invention de ces systèmes de coopération et de synergies entre le monde animal, le monde végétal et l'humain au service du développement soutenable du Massif des Maures, et de l'amélioration de sa résilience saisonnière.

Ré-invention, car les enjeux auxquels nous devons

faire face aujourd'hui sont bien différents des enjeux auxquels l'histoire a dû répondre et nous n'avons pas les mêmes moyens de nos jours, il ne s'agit donc pas de retro-innovation ou de nostalgie pour un mode de vie idéalisé, il s'agit de diversifier les méthodes de planification et de prise en compte des risques saisonniers en mobilisant des savoirs-faires ancestraux avec les connaissances et les moyens contemporains.

Ré-inventer, c'est peut-être se donner la possibilité d'innover au regard des besoins d'une société de plus en plus urbaine qui se métisse avec les espaces « naturels » méditerranéens et crée de multiples interfaces. C'est permettre le partage des connaissances, des savoirs-faires et des responsabilités publiques et privés dans de nouveaux systèmes de coopération, qui décloisonnent les regards et les disciplines pour les faire travailler ensemble au service d'une relance économique locale.

Ne rien faire dans ces paysages, ne pas accompagner leurs évolutions, que ce soit dans un but économique, écologique ou sociétal, serait tourner le dos à l'histoire méditerranéenne qui fait aujourd'hui notre identité et rendrait vulnérable durablement les territoires du Massif des Maures et des bassins de vies qui le traversent.

Christine Amrane,
Maire de Collobrières,
Conseillère départementale,
Présidente du Syndicat Mixte du Massif des Maures



SOMMAIRE

Introduction :

**Le chêne liège dans le département du Var,
une vieille et longue histoire** 5

I. La Suberaie face aux incendies 7

- 1. Retour sur l'incendie d'août 2021 7
- 2. Décryptage avec Jean-Laurent Félizia, l'influence du feu sur la biodiversité 8
- 3. Analyse avec Arnaud Vincent : l'impact du feu sur le vivant 10

II. L'actualité de la filière 13

- 1. La levée de liège en 2021 13
- 2. Diam Bouchage : interview de Fabien N'Guyen 13
- 3. Estandon coopérative en Provence : la démarche environnementale 15
- 4. Valoriser le liège dans la construction et la rénovation 16

III. Des événements et projets structurants 17

- 1. Concours d'Art et de Design Quercus Suber 17
- 2. Les journées du liège 2022, à la Villa Noailles 18
- 3. 6ème édition du Week-end du chêne-liège 19

IV. Les politiques publiques s'engagent 20

- 1. Dispositif départemental d'aide aux plans simples de gestion - bilan 2021 20

V. Pour aller plus loin 21

- 1. Le Portail du chêne-liège 21
- 2. Le Groupe de travail 21
- 3. Forêt Modèle de Provence 21
- 4. Les 30 ans du Réseau International de Forêts Modèles 22

Introduction :

Le chêne liège dans le département du Var, une vieille et longue histoire

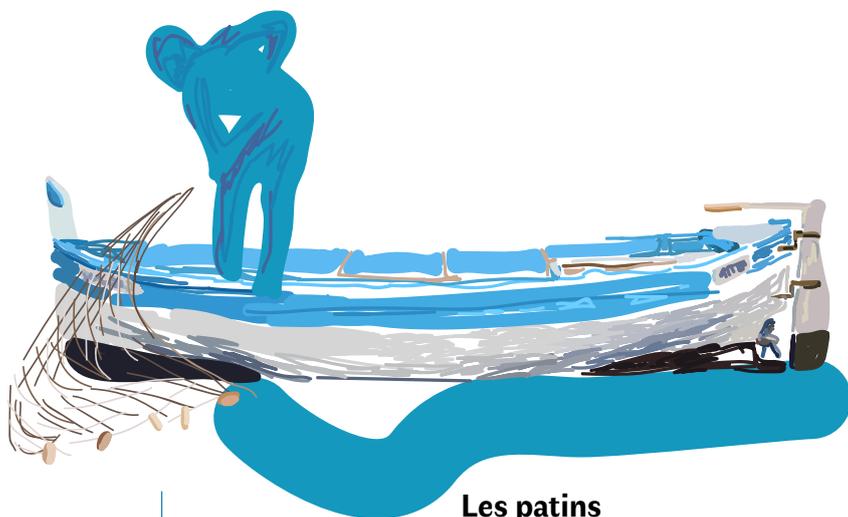
Le chêne-liège - *Quercus suber* - lou suve en provençal, pousse avec succès dans les massifs des Maures et de l'Estérel. Son écorce, le liège, est un tissu végétal complexe constitué de microcellules mortes alvéolées composées à 90% de matière gazeuse, ce qui en fait un matériau aux étonnantes propriétés. Il associe une faible densité à l'imputrescibilité et l'imperméabilité, mais c'est surtout un excellent isolant thermique, acoustique et vibratoire. On comprend pourquoi les hommes ont cherché très tôt à façonner, domestiquer et tirer le meilleur parti de cette surprenante écorce dont la récolte ne tue pas l'arbre. Son exploitation est connue dans le massif des Maures depuis au moins l'Antiquité. En 1985, au cours d'une fouille rue Félix Brun à Toulon, les archéologues du Centre Archéologique du Var ont mis au jour les vestiges du port de Telo Martius, dont la bordure du rivage avait été stabilisée par des troncs de chênes-lièges. L'analyse des cernes de ces spécimens a montré que les arbres avaient été écorcés au I^{er} s. av. J.-C.

La pêche

L'emploi du liège dans l'halieutique est largement attesté par de nombreux auteurs de l'Antiquité à l'Époque contemporaine. Pour cette activité, les besoins en liège sont aussi variés que les différentes sortes de pêches connues en Provence. Il faut distinguer la pêche à la ligne de celle aux filets traînants, flottants ou dérivants. La pêche à la ligne nécessite un simple bouchon ou un petit morceau de liège, fort utile au maintien de l'hameçon près de la surface de l'eau et pour indiquer au pêcheur l'instant où le poisson a mordu l'appât.

Pour la pêche aux filets, on utilise des nates, mot francisé venant du provençal *nato*, morceaux de liège indispensables pour faire flotter ou maintenir verticalement dans l'eau les filets de pêche. Les nates étaient utilisées jusque dans les années 60 avant d'être supplantées par les matières synthétiques. L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert pas de virgule indique que les pêcheurs les nommaient *patenôtres*, c'est-à-dire *chapelet*. La quantité, la forme et la grosseur des nates, varient avec l'utilisation de filets traînants, flottants ou dérivants. Il y a autant de formules possibles que de manières de pêcher.

Le liège était également utilisé pour les balises, constituées de deux plaques assemblées par des chevilles en bois, qui servaient à indiquer l'emplacement des postes de pêche ou les mouillages des ancres. Cette sorte de bouée, appelée *signau* ou *gaviteu* en provençal, *gaviteau* en français, était surmontée d'un fanau constitué, dans la plupart des cas, de la feuille pennée d'un palmier.



Les patins

Connus depuis l'Antiquité chez Pline l'Ancien, les patins sont des semelles en liège maintenues au pied par des rubans et largement utilisées de la période médiévale au XVIII^e siècle. En 1765, les fouilles archéologiques de la sépulture de Gilon II (mort en 1292), à la cathédrale de Sens, ont mis au jour deux sandales avec semelle de liège de 2,5 cm d'épaisseur. Aux XVI^e et XVII^e siècles, les patins ont suscité un engouement considérable. On les portait par-dessous les escarpins ou les mules pour sortir et se protéger de la boue. Antoine Furetière, dans son Dictionnaire Universel paru en 1690 en donne la définition suivante : « Soulier de femme qui a des semelles fort hautes et pleines de liège afin de paraître de plus belle taille ». Parfois portés avec une hauteur exagérée pouvant atteindre plusieurs dizaines de centimètres, notamment chez les femmes, ces chaussures sont présentes dans les œuvres de nombreux auteurs : François Rabelais, Brantôme, Joseph-Just Scaliger, Paul Scarron, Jean-François Regnard, pour rayer les mœurs des contemporains. Dans « Jodelet ou le maître valet », comédie de Scarron paru en 1645, le héros dit à Isabelle, la femme qu'il courtise :

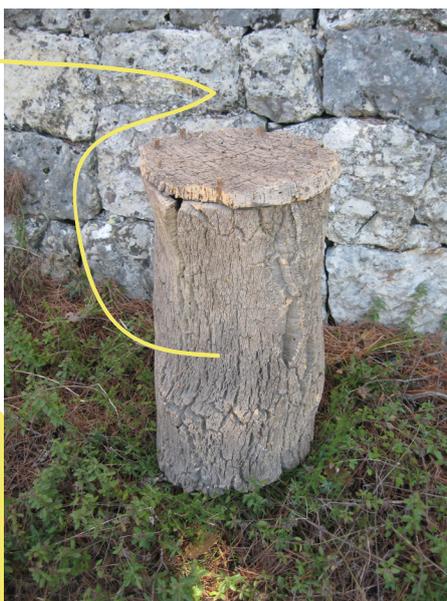
*« Dites-moi, ma maîtresse, avez-vous bien du liège !
Si vous n'en avez point, vous êtes, sur ma foi,
D'une fort belle taille, et digne d'être à moi. »*

Les toits en liège

La couverture des maisons par des toits de liège est une certitude pour tout un chacun dans les Maures et dans l'Estérel sans que cette évidence ne soit étayée par des témoignages ou des documents clairs et explicites. Quelques sites médiévaux ont probablement utilisé le liège pour couvrir leurs habitations, au XIVe siècle, sur le castrum de Sainte-Madeleine à La Mole et à La Garde-Freinet. En 1516 à Gassin, on trouve la mention de deux maisons et d'une étable dans le bourg cubert de ruscas, c'est-à-dire couvert de liège. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, des jas et des cabanes étaient couverts de liège à Roquebrune, au Muy, à La Mole, etc.

L'apiculture

Dans le massif des Maures la ruche, nommée brusc en provençal, était confectionnée dans un canon de liège. C'est un morceau de liège retiré de l'arbre, après que l'on ait pratiqué deux coupes horizontales en haut et en bas du fragment désiré et une seule incision verticale. L'écorce se présente alors sous une forme tubulaire, d'où son nom. Il suffit de munir le canon de deux croisillons de branches fines d'arbousier, bruyère, châtaignier ou autres essences réputées imputrescibles, pour faciliter l'installation du couvain et son développement ; de pratiquer quelques petites encoches dans son rebord inférieur afin de permettre l'accès aux abeilles ; de maintenir fermement les deux bords de la fente verticale en les liant avec des cordes de chanvre ; puis de couvrir le tout d'une planche de liège, légèrement inclinée et fixée par des chevilles de bois, pour disposer d'un nouveau brusc. Depuis le Moyen Âge, le massif des Maures était propice à l'apiculture, comme aujourd'hui : à La Garde-Freinet, le cadastre de 1620 dénombre 80 apies et 4355 bruscs, signe d'une intense activité apicole dans le Freinet. A côté des particuliers, c'est le monde religieux dans son ensemble qui était intéressé par l'entretien des bruscs. En 1566, les moines de l'abbaye du Thoronet, les seigneurs de Sainte-Maxime précisaient aux nouveaux habitants qu'ils devaient fournir une livre de cire à l'abbaye pour 12 ruches, assurant ainsi l'approvisionnement indispensable pour l'éclairage des lieux de cultes. Pour cette raison, la plupart des confréries possédaient des métayages de ruches.



Bibliographie :

Boudinot (L.), L'apiculture à La Garde-Freinet et dans le massif des Maures de la fin du XVIe siècle au milieu du XVIIe siècle, Freinet pays des Maures, n° 9, 2010-2011, p. 31-86. Boudinot (L.), Deux nouveaux apiers enclos dans les Maures, Freinet pays des Maures, n°11, 2014-2015, p. 55-68. Romagnan (B.), Le liège à tout faire : l'exemple des Maures, dans Le bois, l'écorce et la sève, les artisanats forestiers et l'identité des terres rurales en Méditerranée, Le Monde Alpin et Rhodanien, 2012, p. 77-93. Romagnan (B.), L'exploitation du liège dans les massifs des Maures et de l'Estérel au cours des périodes médiévales et modernes, Provence historique, fascicule 251, 2013, p. 51-63. Tous ces articles sont consultables sur internet.

Utilisations domestiques du liège au quotidien

Les bruscs, anciennes ruches désaffectées, ou spécialement façonnées comme des boîtes de formes et volumes divers du plus petit au plus grand, ont été, et le sont parfois encore, largement utilisés dans la maison pour entreposer toutes sortes de produits dont les denrées alimentaires : sel, céréales, légumes secs, etc. Les coussets et les cousses servaient et servent encore de verres, assiettes, ou plats pour la bouillabaisse. Le liège protégeait les bouteilles des chocs dans les transports. Des planches ont servi au séchage des figues, et du liège en canon ou en tuile a été employé dans les jardins pour faire blanchir les salades en hiver. Enfin, de larges canons de liège ont joué le rôle de bugadiers pour la lessive.

Quand récoltait-t-on le liège ?

Il reste à savoir si les ménagers et travailleurs de l'Ancien régime levaient le liège à la même saison que nos ouvriers agricoles du XXIe siècle. De nos jours, c'est en période sèche et de montée de sève, propice au détachement facile de l'écorce, que cette opération s'effectue, particulièrement pendant les mois d'été de juin à août. Un certain nombre d'indices permettent de penser que parfois les agriculteurs des Maures et de L'Estérel, suivant leurs besoins, levaient le liège tout au long de l'année. Avec l'évolution de la production des bouteilles, la seconde moitié du XVIIIe siècle a vu progressivement l'avènement de l'industrie du bouchon dans les Maures et dans l'Estérel. Mais il s'agit d'une autre histoire.

Bernard Romagnan

Historien, Président du Conservatoire du Patrimoine à La Garde-Freinet, Membre associé au LA3M-UMR 7298-CNRS, Université Aix-Marseille

I. La Suberaie face aux incendies

1. Retour sur l'incendie d'août 2021

Un jour de fort mistral, tout est parti lundi 16 août à 17h45 d'une aire d'autoroute, l'aire Les Sigues (voir ci-dessous), sur l'A57 à hauteur de Gonfaron, dans le sens Toulon-Le Luc. Attisé par le mistral et la sécheresse, l'incendie a rapidement pris de l'ampleur ; la cause humaine, comme pour 9 incendies sur 10, est fortement probable



L'incendie a parcouru près de 8 100 hectares (et brûlé 7000 hectares). La moitié de la réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures a été impactée. Cette réserve compte 241 espèces protégées faune et flore, notamment la tortue d'Hermann. Malgré la mobilisation de 1 200 pompiers et 250 engins, le vent et la sécheresse ont rendu difficile la lutte avec une propagation de l'incendie très rapide.

Au-delà des nombreux dégâts matériels (une cinquantaine de maisons détruites), le bilan fait état de 2 morts et de 26 blessés dont 19 civils victimes d'intoxications et 7 sapeurs-pompiers ; 10 000 personnes ont dû être évacuées.

Maurice Junqué, dirigeant des Établissements Lièges Junqué à Flassans-sur-Issole (une des dernière entreprise à valoriser le liège), interrogé l'été dernier : « c'est catastrophique, à pleurer, la forêt va mettre au moins 40 ans à s'en remettre, certains ont tout perdu ».

Et maintenant ?

La forêt a, certes, une capacité de régénération naturelle, par contre les feux trop fréquents, l'érosion des sols, risquent de compliquer les choses, avec des modifications du milieu avantageant notamment les espèces invasives.

Après un feu, l'urgence est de penser à un protocole post incendie, permettant de mettre en place des fascines (aménagement linéaire fait de branchages et de troncs incendiés) pour lutter efficacement contre l'érosion des sols, principal danger après un incendie puisque constituant un risque pour la fertilité des sols, empêchant ainsi la forêt de s'implanter de nouveau, mais aussi pour les populations : inondation, coulée de boue. Il est également conseillé d'accompagner la régénération naturelle en recépant, taillant ou coupant si nécessaires les arbres endommagés par le feu. Les plantations ne sont par contre pas conseillées à court terme, la régénération naturelle étant la plus efficace (elle peut être cependant aidée, notamment en protégeant les rejets des gibiers).

Pour la mise en place du protocole post-incendie, l'association l'ASL Suberaie Varoise est compétente, n'hésitez pas à vous rapprocher d'elle => aslsuberaievaroise83@gmail.com



2. Décryptage avec Jean-Laurent Félizia, l'influence du feu sur la biodiversité



Jean-Laurent, comment faudrait-il vous présenter ?

Je suis paysagiste. C'est le métier de jardinier que je pratiquais à la base il y a 30 ans qui me l'a fait devenir petit à petit. On touche d'abord à l'infiniment petit, puis on commence à appréhender l'infiniment grand, le territoire, les grands paysages, et donc les écosystèmes. En tout cas, c'est un métier que j'ai choisi. Par ailleurs, je suis militant : dans l'écologie, j'ai trouvé les vraies raisons de décliner toutes les thématiques de notre quotidien autour du Vivant. Nous en dépendons impérieusement. Il y a 20 ans, mon entreprise (NDLR : Mouvements et Paysages) approchait les jardins et les paysages de manière décalée. Elle était quelquefois marginalisée. Aujourd'hui, toute la profession voudrait écologiser ses pratiques, sa lecture de la conception des espaces à vivre. Il était temps.

Les incendies récents du massif des Maures : les images sont terribles, les conséquences aussi (humaines, matérielles, faunistiques, floristiques)...

Oui, c'est dramatique de voir partir en fumée avec une telle violence ces écosystèmes qui

sont finalement bien plus que de la biomasse, mais aussi du temps et de l'espace. Pour autant, cela ne doit pas nous éloigner de la réalité des cycles biologiques, des strates et des grands Paysages qui ont co-évolué avec l'élément naturel qu'est le feu. Si les espaces urbanisés souffrent cruellement à cause des feux, si les moyens engagés peuvent se trouver mis en périls et si les populations sont rendues vulnérables voire victimes de ces sinistres (NDLR : 2 personnes sont décédées), peut-être pourrions-nous poser la question plus honnête de la pertinence de l'aménagement du territoire ou de la place que nous voulons consacrer à la forêt dans l'espace périurbain ?

Le maquis, les chênaies ou les pinèdes renaîtront. Ces formations végétales ont adopté des stratégies finement adaptées pour ne jamais s'effacer du paysage. Pour ce qui est de la faune, c'est plus complexe, plus long, et sa survie est souvent liée à la typologie des incendies, à leur intensité, à leur rapidité d'avancement.

En somme, j'aurais presque envie de dire que le feu nous touche, nous, genre humain, pour nos vies, pour le transfert émotionnel que nous y apposons, pour nos

Spécialiste du biotope méditerranéen, administrateur au Domaine du Rayol et chef d'entreprise, entretien avec Jean-Laurent Félizia sur les terribles incendies ayant ravagé 7 100 hectares dans le Massif des Maures.

biens matériels qui peuvent y subir dommages et préjudices. Les milieux naturels se refont, se sont toujours refaits selon leurs logiques biologiques et écosystémiques.

Comment prévenir (= avant) et lutter efficacement (= pendant) ?

Les dispositifs de prévention se sont renforcés. Même s'il y a beaucoup à dire sur les modalités de débroussaillage des parcelles en lisière des habitations tant le sacrifice de biodiversité est gigantesque, ce qui autrefois pouvait être autant de surfaces potentiellement inflammables, a été fortement réduit. La présence des CCFF ou des patrouilles, des gardes verts, des vigies et des moyens cartographiques par détection infrarouge sont autant de moyens déployés ces dernières années qui permettent une intervention rapide des secours juste après le départ d'un feu. Mais il faut reconnaître, comme cela a été le cas pour le sinistre de Gonfaron, que lorsque la sécheresse est cumulée (- de 300 mm depuis Janvier dans les Maures accompagnés d'un hiver peu pluvieux) avec une hygrométrie basse et un vent violent, il n'y a pas grand espoir de circonscrire

un feu déclaré qui devient de fait une catastrophe naturelle et écologique. Dans ces cas là, il ne reste plus qu'à protéger les biens matériels et humains.

Quel est votre avis du coup sur les outils DFCI actuels ? vers quoi il faudrait tendre ?

On le sait tous, depuis les périodes successives d'exode rural, la forêt autrefois habitée et anthropisée a avancé. En même temps, villes et villages se sont étalés. A la croisée des deux, se trouvent ces zones vulnérables aux feux pour les deux entités. Sans doute doit-on aujourd'hui mieux réfléchir à ces espaces tampons. Les mettre en posture de terres forestières et durables, pastorales et nourricières, les rendre collectives plutôt que privées et jouer avec leur situation pour créer ce que d'aucuns voudraient nommer coupe-feu. Car si les DFCI sont sans doute de bonnes solutions pour des contextes bien adaptés, ce ne sont pas des panacées.

La tortue d'Hermann, la Cistude, le lézard ocellé sont-ils à terme condamnés ?

Certainement pas ! Ce sont des espèces protégées qui sont présentes depuis plus de deux cents millions d'années et résistent désormais

à l'anthropocène. Leurs populations ont sans doute été impactées mais pas de manière à les condamner. Leurs effectifs se reformeront avec le concours de corridors écologiques qu'il faudra conforter. Il y a plus matière à s'inquiéter pour l'avifaune, les chiroptères et les petits mammifères. Eux sont bien plus vulnérables et n'ont pas de véritables refuges comme les reptiles. Il est certain que les pertes ont dû être nombreuses.

Que faire après un feu ?

En fait, une fois le feu passé, fixé et éteint, le sol reçoit un message. Ce message, c'est d'abord la présence d'une molécule contenue dans la fumée qui va contribuer à la levée de la dormance des graines des végétaux méditerranéens qui attendaient la libération de l'espace concurrentiel. Ce sont des Éricacées (bruyères, arbousiers, cistes, lavandes à toupet, ..). Mais le message qui arrive au sol, c'est aussi un apport massif de potasse, de carbone, de calcium. Ces éléments resteront statiques jusqu'aux premières pluies. Des experts du climat méditerranéen qui ont analysé les pyropaysages au Chili, en Australie, en Californie et en Afrique du Sud révèlent qu'une forme de résilience permet le sursaut de ces écosystèmes de

manière très organisée.

Dans le maquis du Massif des Maures, on a observé que si certains sujets arborescents ou arbustifs ne se remettent pas du feu : il faut 24 à 36 mois pour remarquer que la Biodiversité du milieu est supérieure à celle qui préexistait avant l'incendie. Et c'est normal. Ce que nous voyons, ce n'est pas ce qui est. En réalité, un maquis de 25 à 30 ans de maturité est pauvre. Il est certes beau parce qu'il comporte des sujets élevés mais sa diversité végétale est bien moindre qu'une fruticée quatre ans après l'incendie. Autrement dit, après le passage du feu, il faut laisser le temps aux végétaux de pratiquer leur régénération et décider en fonction des facteurs hydriques, édaphiques et climatiques de leur capacité à reprendre cours à la dynamique des populations. Au bout d'un an, les premiers gestes de tailles, de fascinages et broyages peuvent être engagés.



3. Analyse avec Arnaud Vincent : l'impact du feu sur le vivant

Arnaud Vincent est un auteur, dessinateur, fondateur d'InsectsHotel, ayant une fabuleuse audience sur les réseaux sociaux et spécialiste du monde animal et des insectes. L'interview est à retrouver dans sa totalité sur le site internet de Forêt Modèle de Provence.

Comment vous définiriez InsectsHotel ?

InsectsHotel est un outil de promotion pour l'installation d'hôtels à insectes et la préservation de la faune de proximité.

Il rassemble une communauté engagée autour de médias en ligne (2 millions de vues par semaine). J'invite d'ailleurs vos lecteurs à rejoindre nos 50.000 membres déjà abonnés sur notre page Facebook.

Chaque jour, nous publions des dessins humoristiques originaux. Nos illustrations rebondissent sur l'actualité ou permettent d'accompagner des explications sur la complexité du vivant, tout en prenant de la distance avec les aspects anxiogènes de notre temps.

Au-delà du drame humain, des dégâts matériels, on imagine que vous avez une pensée envers les insectes, votre spécialité ?

Énorme pensée. Énorme tristesse. Colère aussi. Puis au bout de la réflexion : espoir.

Je ressens les mêmes émotions que lorsque la diversité côtière est touchée par une marée noire. En ce sens que cela reste un événement ponctuel et brutal qui a de très graves conséquences immédiates sur des espèces protégées dans un milieu fragile.

Mais je ne perds pas de vue qu'au bout de 30 ou 40 ans, le passage du feu peut être invisible aux yeux du profane, même si l'écosystème n'aura pas forcément le même visage que « l'original ». C'est d'ailleurs pour cela que l'on distingue ce que l'on appelle les forêts primaires...

Au-delà des enjeux sur la survie d'espèces en danger (qui demeure le combat prioritaire), j'ai une pensée pour la faune, en tant qu'individu. 50 % de la Réserve ont été dévastés par les flammes. Des millions de spécimens ont péri carbonisés, arthropodes terrestres, gastéropodes, amphibiens, reptiles, petits mammifères et même oiseaux.

De ce point de vue, j'ai d'ailleurs également une pensée pour les conséquences des incendies dans le monde entier. Amazonie, Canada, Californie, Sibérie, Grèce... Des superficies colossales détruites, avec ce que cela implique pour le vivant. L'été 2021 a été marqué par une hausse évidente des phénomènes climatiques extrêmes.

Quand on connaît les efforts considérables, parfois déployés pour sauver un seul couple d'une espèce protégée, voire 5000 hectares d'une réserve naturelle transformée en paysage lunaire, ont ressenti tout cela comme la négation absurde et ironique d'une vie de combat.

Heureusement la vue d'une tortue rescapée, d'un hérisson ou d'un papillon insuffle aussitôt l'envie d'agir à nouveau.



Cistude d'Europe
[*Emys orbicularis*]

Yeux rouges chez le mâle et jaunes chez la femelle

long. 14 à 20 cm

aire de répartition

N°533
Extrêmement discrète, la *cistude* est la seule espèce de tortue d'eau douce endémique encore présente en France continentale. Elle se fait toutefois de plus en plus rare.

On peut la croiser dans les milieux lacustres et boueux, où carnivore opportuniste, elle se nourrit principalement de larves d'insectes présents dans le milieu aquatique.

LC NT VU EN CR EW EX

Quasi menacé

InsectsHotel.com

La cistude, la tortue de Hermann, sont-elles à terme condamnées ?

Les tortues sont une famille de sauropsides apparue il y a environ 200 millions d'années. Elles existaient donc avant les dinosaures, puis ont survécu à la disparition des dinosaures, (à la fin du Crétacé il y a 65 millions d'années). En comparaison, « l'Homme » est apparu, il y a 2,8 millions d'années...

Les tortues sont un indicateur intéressant de la « santé du vivant », un bio-marqueur. Pour la cistude d'Europe, une tortue aquatique d'eau douce présente dans le Massif des Maures, la situation est préoccupante au niveau national.

La cistude est menacée par l'assèchement des milieux humides et des marais, les pollutions d'eau douce (plastiques, pesticides, médicaments, etc.), la baisse des effectifs de proies (larves aquatiques d'insectes) et la concurrence d'une espèce invasive proche : la tortue de Floride (espèce exotique vendue en animalerie pour aquarium et relâchée dans la nature par des particuliers).

La tortue de Floride a une reproduction plus rapide et un régime alimentaire à l'éventail plus large que la cistude, deux avantages qui pèsent lourdement sur la survie de notre unique espèce endémique de tortue aquatique en France métropolitaine.

Pour résumer, la cistude est impactée par quatre des cinq grands défis de notre temps (dégradation de l'habitat, pollution, espèces invasives et réchauffement). Le pronostic vital de l'espèce n'est pas encore engagé car son aire de répartition est relativement vaste mais la présence de cette espèce sur le territoire métropolitain me paraît en effet compromise à l'échelle de quelques dizaines d'années. Un battement de cil pour l'évolution.

Pour inverser la tendance et faire mentir ce pronostic, il faudrait en premier lieu le retour d'une densité normale de larves d'insectes aquatiques et l'absence de pesticides dissous dans l'eau douce (herbicides, fongicides, insecticides...). Se débarrasser d'une espèce invasive est quasiment impossible...



N°470

Seule tortue terrestre que l'on peut trouver à l'état naturel en France métropolitaine, et ce uniquement dans le Var (83) et la Corse (ailleurs, présences provenant d'introductions).

Avec une espérance de vie de 60 ans (jusqu'à 100 ans en captivité), elles atteignent leur maturité sexuelle seulement vers 12 ans. Si elles survivent à la période juvénile, elles n'ont d'autres prédateurs que l'homme, les « machines », les chiens et les incendies...

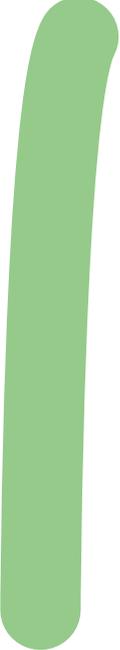
En ce qui concerne les tortues de Hermann, la situation est différente et les conséquences de l'incendie de la Réserve du Var ont un impact significatif sur la population de l'espèce, et pour cause : la totalité de l'effectif sauvage non introduit présent en France continentale se trouvait dans le massif des Maures : 15.000 individus.

Il existe 3 sous-espèces de tortues de Hermann. Celle vivant dans le Var, est la [Testudo hermanni hermanni]. Elle occupe la Corse, la péninsule italienne, la Sicile, les Baléares, quelques massifs en Espagne continentale et donc, en France métropolitaine : le fameux massif des Maures dans le Var.

Avant l'incendie, sur les 15.000 tortues de Hermann du massif des Maures, 10.000 tortues vivaient dans la réserve naturelle.

Parmi les tortues qui ont survécu, beaucoup se retrouvent dans un paysage de désolation. Les spécialistes assurent qu'elles peuvent jeûner sans trop de dommage jusqu'à ce que de jeunes pousses percent le tapis de cendre d'ici un mois. En revanche, la déshydratation est un risque plus critique surtout en cas de forte chaleur et avec désormais peu d'ombre.

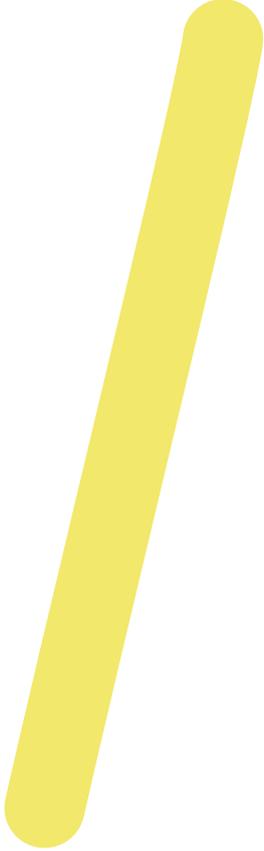
Je ne serais également pas étonné que le taux de mortalité augmente cet hiver pendant l'hibernation, car les tortues ne se seront pas suffisamment nourries au cœur de l'été.



Enfin, il reste beaucoup d'inconnues à plus long terme. On sait que les incendies ont des conséquences sur la reproduction de cette espèce. Une étude sur la population de la sous-espèce présente en Grèce [T.h boettgeri] a mis en évidence, qu'une fréquence d'un incendie tous les trente ans, conduit une population à l'extinction...

Dans les bonnes nouvelles, 50% du parc n'a pas brûlé. 50% des tortues ont été épargnées. Selon toute vraisemblance, au moins 5000 individus sont totalement indemnes. C'est une population suffisante pour redémarrer lentement le peuplement du massif des Maures.

Mais ce sera long. Et si, dans les cinquante prochaines années, un incendie sévissait dans les mêmes proportions, cela deviendrait probablement fatal à la dernière population de tortues terrestres endémiques de France continentale.



Comment aider la faune à se remettre après un feu ?

Ce sont des espèces sauvages dans un milieu sauvage, ce n'est pas un jardin et il n'est pas rare que l'action de l'homme, même bien intentionné, fasse plus de mal que de bien. Parfois on ne le réalise pas tout de suite, tant les processus de vie et les interactions sont subtils.

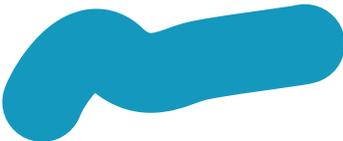
Ce qu'on peut faire utilement, c'est limiter les phénomènes de lessivage de sol, de coulées de cendres en aménageant des fascines. Les tas de bois partiellement consumés constituent toujours d'excellents refuges pour une foule d'être vivants, de l'insecte aux petits mammifères.

Je réfléchis depuis des années aux moyens de préserver la biodiversité et j'en suis toujours arrivé à la conclusion que le meilleur moyen, durablement efficace, est la sanctuarisation d'espaces naturels. De vastes zones, où les activités humaines sont réduites et fortement contraintes par une réglementation précise. Autrement dit, créer des réserves ! La réserve conserve toute la complexité du vivant, même celle de la microfaune qui nous échappe. Quand la réserve est détruite suite aux conséquences d'un geste humain (jet d'un mégot), on a le sentiment d'être dans une impasse.

Pour ce qui me concerne, je considère que toute la filière : prévention, détection et lutte anti-incendie, a fait ce qu'il fallait. Hommage à eux. S'il y a une conclusion à tirer de ce drame, c'est qu'il faut profondément changer les comportements à l'égard du jet de déchets dans la nature. Cela doit devenir un tabou absolu dans notre société.

Les dépôts sauvages, les jets de mégots, de bouteilles, de plastique, de verre doivent être sévèrement et systématiquement sanctionnés lorsque le flagrant délit est constaté. Singapour impose une contravention de l'ordre de 1000 € par mégot ou chewing-gum jeté dans la rue. Résultat ? Les rues sont propres.

Deux humains sont morts cette fois, pour un mégot mal éteint sur une aire d'autoroute. L'une des réserves françaises possédant la plus riche biodiversité : 243 espèces protégées a été dévastée. Si on veut aider la faune à se « remettre », évitons déjà de « remettre » le feu.



II. L'actualité de la filière

1. La levée de liège en 2021

Après l'année record de 2019 de ces 20 dernières années (549 tonnes levées !) et le covid depuis 2 ans, la levée de liège 2021 est estimée aux alentours des 230 tonnes.

*Levée de liège
en tonne*



Le total est en hausse par rapport à 2020 (où 167 tonnes avait été levé), les 131 tonnes de l'ASL Suberaie Varoise sont en partie grâce au contrat avec le bouchonnier français Diam Bouchage (voir article suivant), à noter que 20 de ses 131 tonnes ont concerné une levée de liège mâle et brûlé pour remettre en production des suberaies.

2. Diam Bouchage : interview de Fabien N'Guyen

Fabien Nguyen est Responsable achats Liège chez DIAM Bouchage, entreprise française située dans les Pyrénées Orientales.

Diam Bouchage produit plus de 2.3 milliards de bouchons en liège par an qui sont vendus à travers le monde entier. Leader mondial du bouchon technologique en liège, l'entreprise a construit son succès sur son procédé Diamant®, technologie française brevetée, qui permet d'extraire les molécules de TCA*, responsables du goût de bouchon.

Conscient depuis toujours de l'importance de protéger sa matière première et cet écosystème inestimable que sont les suberaies, Diam Bouchage est très impliqué dans la relance de la filière liège.



En tant qu'acteur incontournable de la filière, pouvez-vous nous dire comment vous voyez l'avenir du bouchon de liège ?

La filière liège a toujours été intimement associée à la tradition viticole en France et ailleurs. Et pour ce que nous pouvons voir des attentes consommateurs, ce n'est pas près de changer ! Le liège est toujours la première matière plébiscitée pour boucher les vins du monde entier malgré la capsule à vis et les bouchons synthétiques.

Pour autant, les suberaies sont aujourd'hui des écosystèmes particulièrement fragiles toujours plus impactés par des facteurs biotiques et abiotiques négatifs – réchauffement climatique en tête et abandon progressif de l'homme dans de nombreux territoires.

Il y a donc urgence à agir ?

Oui. Sans action concrète (reboisement, gestion subéricole) dans certaines zones de l'arc méditerranéen et malgré sa capacité à résister après incendie, cet arbre pourrait se retrouver repoussé en lisière ou dans les zones les moins favorables (sols superficiels par exemple) ou pire encore voir se refermer son écosystème.

Comment Diam Bouchage intervient aujourd'hui ?

Il s'agit pour Diam de non seulement protéger l'accès à cette Matière Première mais surtout de la préserver durablement. Je parle d'une véritable politique d'achats responsables.

Si nous prenons l'exemple de la France, Diam Bouchage s'est largement engagée depuis en 2015 en soutenant les suberaies françaises par l'achat du liège français permettant de produire des bouchons de liège français destinés aux vignobles de France. Un véritable cercle vertueux qui allie l'utilisation d'une matière première locale transformée par une technologie de pointe en produits haut de gamme et qui seront valorisés par les vignerons locaux.



Des exemples concrets ?

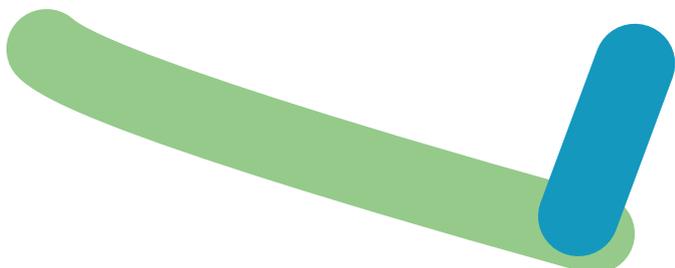
En novembre dernier, l'entreprise française a soutenu financièrement la plantation de 3200 chênes lièges en Provence pour préserver la forêt varoise. Elle continue aujourd'hui en participant à la protection de l'arbre (débroussaillage, gestion sylvicole, sylvopastoralisme, levée de liège) et prévoit prochainement d'appuyer d'autres actions en Provence notamment de nouvelles plantations et d'opérations propres à la subériculture (comme la formation à la levée de liège ou la valorisation des lièges mâle et brûlé).

Quelle est votre vision de l'avenir de nos suberaies et de la place de nos territoires ?

Diam Bouchage est particulièrement fière de travailler aux côtés des associations de la filière liège française, d'apporter sa pierre à l'édifice : nous croyons fermement à la relance des 4 bassins de production que sont les PO, le Var, la Corse et les Landes !

Et toi, Fabien, quel est ton leitmotiv ?

Fédérer, fédérer et fédérer encore pour pouvoir lancer tous ensemble une véritable stratégie nationale liège qui pèsera sur les décisions territoriales, nationales et européennes pour la protection de l'environnement et de la biodiversité mais aussi celle des territoires. Il y a tellement de chose à faire autour de ce merveilleux écosystème que nous devons donner l'envie de s'investir dans des projets autour de la réactivation de ces suberaies abandonnées et de défendre aussi leur caractère multifonctionnel avec de belles idées comme l'agroforesterie, la lutte contre le réchauffement climatique avec la séquestration Carbone, la promotion des circuits courts, etc, ... en tout cas travailler sur un nouveau modèle adapté aux propriétaires de suberaies ... car je crois qu'il est temps aujourd'hui de rendre à la forêt ce qu'elle nous a toujours donné !



3. ESTANDON coopérative en Provence : La démarche environnementale

Le premier client de DIAM Bouchage est Estandon Coopérative en Provence, qui au delà de son soutien à la filière subéricole, mène une démarche en agroforesterie intéressante.

L'AGROFORESTERIE : quand l'arbre et la vigne s'apprivoisent...

La Provence constitue un vignoble menacé, notamment par le réchauffement climatique: gel de printemps, sécheresse, inondations, érosion...

Pour tenter de lutter contre ces aléas, Estandon expérimente depuis 2 ans la plantation d'arbres au sein des parcelles de vignes de ses coopérateurs, afin de créer de l'ombrage, de nourrir la vigne en profondeur et de structurer le sol pour qu'il stocke mieux l'eau des fortes pluies.

Accompagné par L'association « Pour une Agriculture Du Vivant », Estandon travaille également sur l'enherbement des inter rangs, réalisé avec différentes semences, pour couvrir et protéger les sols, pour favoriser une vie microbienne riche, nécessaire à la bonne santé de la vigne, et pour améliorer la résilience de la parcelle aux excès climatiques.

Le projet de site pilote d'implantation de vignes conduites en agroforesterie et en agroécologie au Domaine Tasquier à Vidauban est un bel exemple de l'engagement Estandon :

Sensible aux enjeux de l'agroforesterie et à la massification de la diffusion de ce type de pratiques dans le Var et en Provence en général, Estandon a à cœur de suivre ce projet de site pilote, pour disposer de références et d'exemples probants sur lesquels se reposer, pour accompagner ses viticulteurs mais également le mettre au service de toute la filière viti-vinicole de son territoire.



4. Valoriser le liège dans la construction et la rénovation

En plus du débouché dans la bouchonnerie, le liège intéresse aussi particulièrement le secteur de l'éco-construction (comprenez construction écologique).

Des performances uniques

En effet, ce matériau présente l'avantage unique parmi les matériaux bio-sourcés (issus du monde végétal, comme la fibre de bois, la laine de chanvre, etc...) de résister à une exposition prolongée à l'humidité, en plus de présenter des performances mécaniques et d'isolement acoustique et thermique très intéressantes. Largement utilisé et promu dans l'éco-construction (panneau isolant notamment), ce liège provient majoritairement du Portugal.

Localement, dans le Var, l'association Permabita, initiée par la Vallée du Gapeau en Transition, œuvre pour le développement de l'utilisation des ressources locales (comprenant également le bois, la paille, la terre, etc.) dans la construction et la rénovation, et souhaite promouvoir cette ressource locale et son potentiel.

Pour des enduits isolants

En partenariat avec l'entreprise Junqué, producteur local de liège, et l'entreprise Lisbonis Chaux Grasses (info@lcgfrance.com), avec l'appui technique de Laurent Limousin, formateur en éco-construction au Gabion, Permabita a organisé un partage d'expérience autour de la formulation d'enduits extérieurs isolants chaux-liège.

Un tel enduit appliqué en extérieur sur une dizaine de centimètres permet de diviser par deux les déperditions d'un mur ancien maçonné, tout en s'y intégrant naturellement dans le cas d'un ravalement de façade. Il trouve toute sa pertinence dans les parties de mur en contact avec le sol (dalle basse, soubassements, etc.) (compte-rendu détaillé à retrouver sur le Portail du chêne-liège). Attention, il n'est toutefois pas recommandé pour un contact direct avec le sol sans protection, tel que le procure l'enrobage de la chaux, à cause de risques de dégradation, par les fourmis notamment, observés à plusieurs reprises.



Un usage complémentaire

L'usage du liège dans le bâtiment ne vient pas concurrencer celui de la bouchonnerie, au contraire, car c'est le liège de mauvaise qualité (mâle, surépais ou brûlé), inintéressant pour la bouchonnerie, qui est utilisé.

Mieux encore, étant donné le manque d'exploitation des suberaies varoises, pour obtenir du liège qualitatif (femelle) pour la filière bouchons, il est nécessaire de lever le liège de mauvaise qualité, liège qui pourrait être valorisé dans le bâtiment. Autrement dit, pour faire du bouchon, il faut commencer par faire des isolants pour le bâtiment !

Une réponse aux enjeux du secteur du bâtiment

Utiliser du liège dans le bâtiment répond à un enjeu majeur de ce secteur en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre via les réductions de chauffage et le stockage carbone dans le matériau liège.

Ce dernier point, la prise en compte du bilan carbone des matériaux, est un pilier de la nouvelle réglementation environnementale du bâtiment (RE2020).

Porteurs de projets, particuliers ou professionnels, ne passez pas à côté des performances de notre liège local pour vos travaux de constructions ou de rénovation !

Pour en savoir plus : contact@permabita.fr
Loïc Frayssinet, association Permabita

III. Des événements et projets structurants

Coordonnés par Forêt Modèle de Provence, reconnue d'intérêt général, ces événements ont pour but de réinstaller le liège et sa filière dans l'actualité, en promouvant de nouvelles utilisations, permettant d'accompagner sa relance. Ces événements se font avec le soutien d'une vingtaine de partenaires (en premier lieu : la Région SUD, le Département du Var, la Villa Noailles, la Municipalité de La Valette-du-Var, etc...).

1. Concours d'Art et de Design Quercus Suber

Après une pause d'un an en raison de l'épidémie, le Concours Quercus Suber, un des axes majeurs du plan d'action, marque son grand retour pour ce qui sera sa 5ème édition.

Ce Concours se structure autour de 3 disciplines :

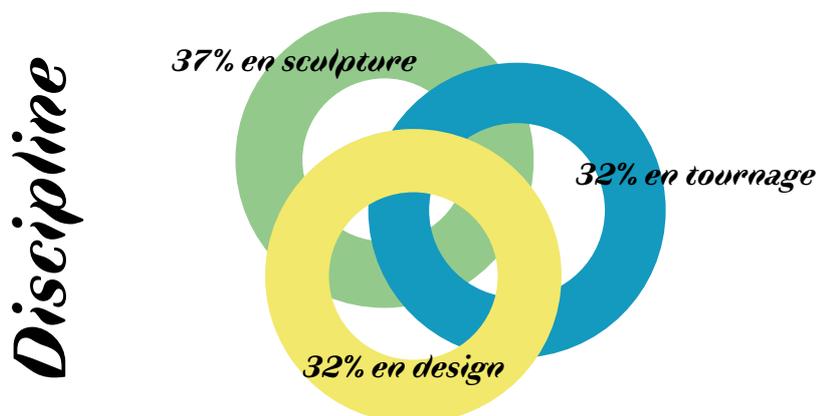
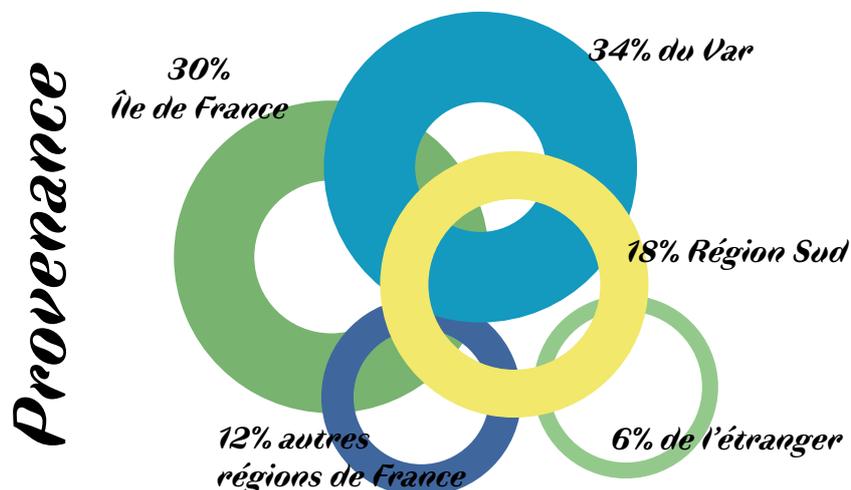
- Le Design ;
- Le Tournage ;
- La Sculpture.

L'association propose une dotation totale de plus de 4 000€ (3 prix du public et un premier prix pour chaque catégorie doté de 1 000€).

Ont été reçus plus de 80 dossiers de candidature pour participer à ce Concours qui s'annonce d'ores et déjà historique, sur une thématique forte : la valorisation du chêne-liège brûlé suite aux grands incendies de l'été dernier. A noter la participation de l'école Boulle et de l'école Camondo, très réputées.

Focus sur les participants 2022

Grille de lecture : d'une courte tête, les participants viennent majoritairement de notre région (52% !). Chaque catégorie a un jury de pré-sélection et un jury final, qui a délibéré sur le nombre de candidats autorisés à participer. Plusieurs expositions des pièces seront prévues.



2. Les journées du liège 2022, à la Villa Noailles

La 4ème édition de ce rendez-vous devenu incontournable se déroulera les 23 et 24 avril au sein de la Villa Noailles, reconnue centre d'art d'intérêt national. Le moment fort sera la remise des prix du jury le samedi à 16h.

Il y sera prévu lors de l'événement et jusqu'au 30 avril, l'exposition des pièces du Concours des catégories Tournage et Design, ainsi qu'un reportage sur la régénération post-incendie par la photographe Nathalie Havez.

Tout au long du week-end, à découvrir : des démonstrations de tournage sur bois aux côtés des expositions. Une édition d'ores et déjà très attendue, après celle de 2021 qui a dû être annulée à cause du contexte sanitaire.

**LES
JOURNÉES
DU LIÈGE**

VALORISATION DU CHÊNE-LIÈGE BRÛLÉ

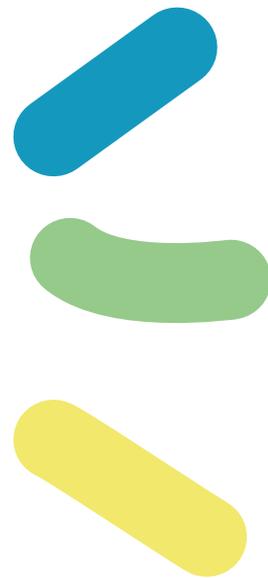
23-24 AVRIL

Villa Noailles
Montée Noailles,
83400 Hyères-les-Palmiers

**CONCOURS
QUERCUS
SUBER**

DESIGN SCULPTURE TOURNAGE

RÉGION SUD
LE DÉPARTEMENT
La Valette du Var
VILLA NOAILLES
NOAILLES-HYÈRES-LES-PALMIERS
FAHLE
MONTÉE DE PROSPERITÉ
TOURNAI



3. 6ème édition du Week-end du chêne-liège

Après une 5ème édition réussie en tous points au Domaine de Baudouvin, rendez-vous les 8 et 9 octobre pour la 6ème, avec, comme chaque année des évolutions. Le Jardin Remarquable de Baudouvin s'embellit chaque année avec une équipe pleinement engagée vers une amélioration constante de la qualité de l'aménagement de ce jardin et Domaine ayant appartenu à Henri de Rothschild, puis résidence du Préfet Maritime jusqu'en 1986, avant son acquisition par la commune.

Le programme sera une nouvelle fois à la hauteur de cet événement, qui sera inauguré par Monsieur le Maire et Conseiller Départemental Thierry Albertini samedi à 11h et suivi d'un apéritif avec Lou Rodou Valettois :

- **Marché du Terroir et de l'Artisanat**
- **Conférence** sur la dynamique méditerranéenne et internationale du concept des Forêts Modèles par le directeur de la fondation CESEFOR Espagne, Riccardo Castellini ;
- **Des expositions** sur les pièces des 3 catégories du Concours (Tournage, Sculpture, Design) ainsi que le reportage de la régénération post-incendie ;
- **Animations** pour les enfants ;
- **Démonstrations** de chantournage, tournage, sculpture à la gouge et la tronçonneuse ;
- **Fabrication de bouchons, et de ruches en liège** ;
- Sans oublier l'espace restauration et buvette, l'une des grandes nouveautés de cette année ;
- Entre autres choses (atelier vannerie, et pagne, troubadour Lou Rigaou, châtaigne grillée, et plusieurs autres conférences).

Louis Reynier, président de Lou Rodou Valettois, Maire adjoint honoraire, co-organisateur de l'événement : « mon association regroupe 400 familles, cette longévité est une fierté, tout comme d'avoir co-construit ce bel événement qui fêtera ses 6 ans maintenant. Il s'ancre dans le paysage événementiel valettois et varois, et nous continuerons à travailler tous ensemble pour le développer, et proposer un programme ambitieux comme depuis le début, alliant expertise, expositions, et convivialité. »



IV. Les politiques publiques s'engagent

1. Dispositif départemental d'aide aux plans simples de gestion - bilan 2021

Dans la Gazette du chêne liège 2021, nous vous informions de la mise en place d'une aide départementale en faveur des plans simples de gestion (PSG). En effet, par délibération du 20 juillet 2020, et en accord avec la Région, le Département a réactivé ce dispositif mis en suspens quelques années auparavant, suite à des évolutions législatives entravant la liberté d'action des Départements dans le domaine économique. Il vise à encourager la gestion durable de la forêt privée comme bras armé de sa politique de défense des forêts contre l'incendie et comme réponse aux attentes d'une filière bois locale en pleine restructuration.

L'aide départementale intervient à hauteur de 50% ou 60%, sur un montant de devis plafonné, avec une fourchette d'intervention allant de 900€ à 3000 € maximum, en fonction du nombre d'hectares.

Après une année complète de fonctionnement, il est aujourd'hui possible de dresser un premier bilan.

En 2021,

- 26 PSG ont été financés par le Département, permettant ainsi de planifier la mise en gestion durable de près de 3 400 hectares de forêt privée.
- 34 542 € de subvention ont été attribués pour un montant total de devis de 77 445 €.

L'ensemble du territoire a pu bénéficier de l'élaboration de ces documents de gestion durables et plus particulièrement Provence Verte et Provence Verdon, où les surfaces forestières prédominent.

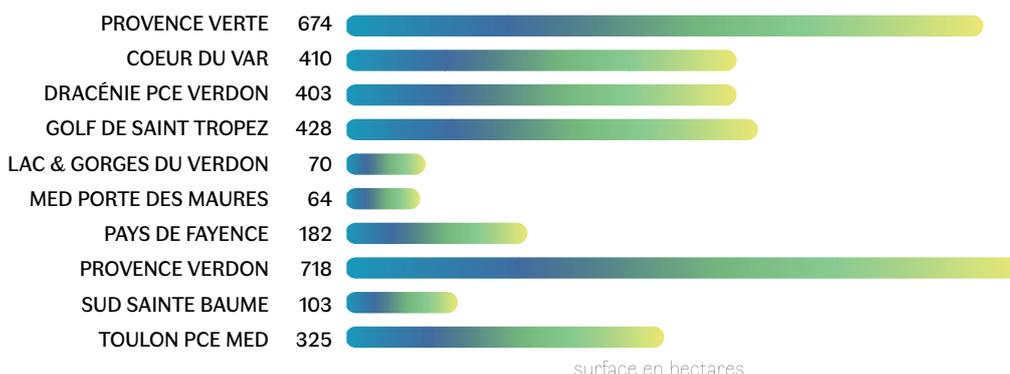
Six gestionnaires et experts forestiers locaux, œuvrant pour le compte de propriétaires forestiers privés varois, ont ainsi pu bénéficier de ce financement : l'ASL de la suberaie varoise, la Coopérative Provence Forêt, Alcina, le Cabinet Boléa, Avisilva et EGA.

En diminuant la facture finale payée par le propriétaire, l'aide départementale joue un rôle incitatif. Cumulée aux autres actions engagées par les acteurs de la gestion forestière, une dynamique nouvelle semble s'amorcer.

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) évalue le taux de couverture du territoire en PSG à 50%, avec 597 propriétés forestières privées disposant d'un PSG en cours de validité (98 volontaires et 499 obligatoires) pour une surface totale de 67 095 ha.

Les efforts doivent se poursuivre ...

SURFACE DES PSG FINANCÉS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Contact : Sophie Pesenti
Département du Var -
Direction des espaces
forestiers et agricoles 06
14 34 38 19 / spesenti@var.fr

V. Pour aller plus loin

1. Le Portail du chêne-liège

Le Portail du chêne-liège est le site référence de la filière varoise, pour tout savoir sur l'actualité, les projets fondateurs et novateurs et les acteurs engagés.

2. Le Groupe de travail

Fort de la dynamique partenariale, il a été constitué, coordonné par Forêt Modèle de Provence un groupe de travail pour structurer les actions en faveur de la filière, telles que les événements.

Pour être tenu au courant des réunions et nous rejoindre : Nicolas Plazanet 06 08 04 84 14 nicolas.plazanet@foretmodele-provence.fr



Forêt
Modèle
de Provence

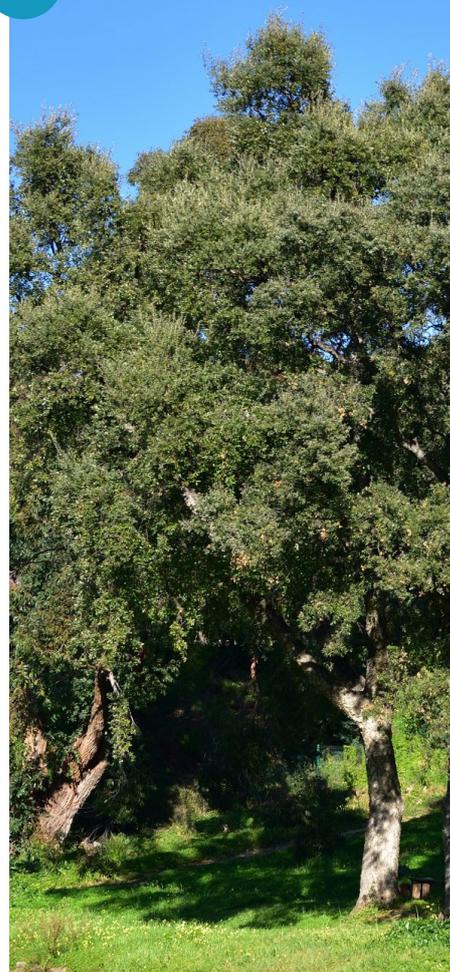
3. Forêt Modèle de Provence

Créée à l'initiative de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013, et reconnue d'intérêt général, la structure a pour rôle de conceptualiser une gestion durable des espaces forestiers, dans le cadre de son réseau régional, méditerranéen, et international.

Ses actions se construisent au sein de son territoire de référence, à savoir les massifs de l'Étoile, du Garlaban, de la Sainte-Baume, ainsi que des Maures. Plusieurs actions phares sont ainsi menées, au-delà de celles présentées dans la Gazette (les événements et le Concours d'Art et de Design), et du fort soutien envers la filière subéricole :

- La construction d'une filière de l'arbousier avec le PNR de la Sainte-Baume ;
- La relance de la production de pistache en Provence (notamment en plantant un peu plus de 1000 pistachiers vera en 2022 ! avec des projets agroforestiers et en faveur de la biodiversité) ;
- La valorisation des bois locaux et de certaines essences locales (recherche et développement, notamment en chimie verte, sur le pistachier lentisque, le pin d'Alep, l'arbousier, le mimosa) ;
- Entre autres actions de territoire, notamment à l'échelle internationale (6 projets européens !).

Nous regroupons des adhérents, qui sont bénéficiaires de nos actions dans l'ensemble du territoire susmentionné, si vous souhaitez adhérer et nous soutenir, n'hésitez pas ! (sur HelloAsso ou en prenant contact avec nous par mail : nicolas.plazanet@foretmodele-provence.fr).



4. Les 30 ans du Réseau International de Forêts Modèles

L'année 2022 marque le 30e anniversaire du Réseau International de Forêts Modèles (RIFM). Alors que la communauté internationale cherche des moyens de respecter ses engagements nationaux dans le cadre des objectifs de développement durable et d'autres accords, le 30e anniversaire du RIFM offre une occasion unique de souligner les succès obtenus au sein du Réseau et d'envisager la mise à l'échelle de ces leçons pour obtenir des résultats encore plus importants ensemble.

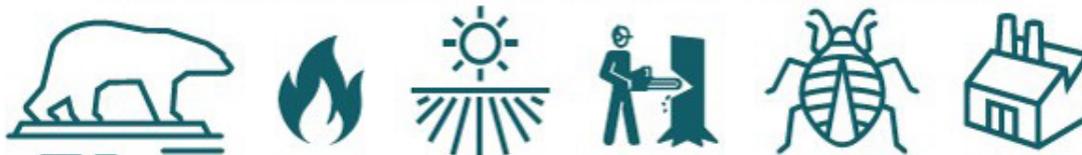
Les tendances et les conflits qui ont donné naissance au Réseau international de Forêts Modèles il y a 30 ans sont devenus de plus en plus pertinents en 2022. Les approches de gouvernance inclusive et partagée de la gestion des ressources naturelles seront encore plus pertinentes dans le contexte de la relance verte de COVID-19.

Rejoignez-nous à l'adresse <http://www.imfn.net> pour découvrir comment vous pouvez participer à la célébration des 30 ans.

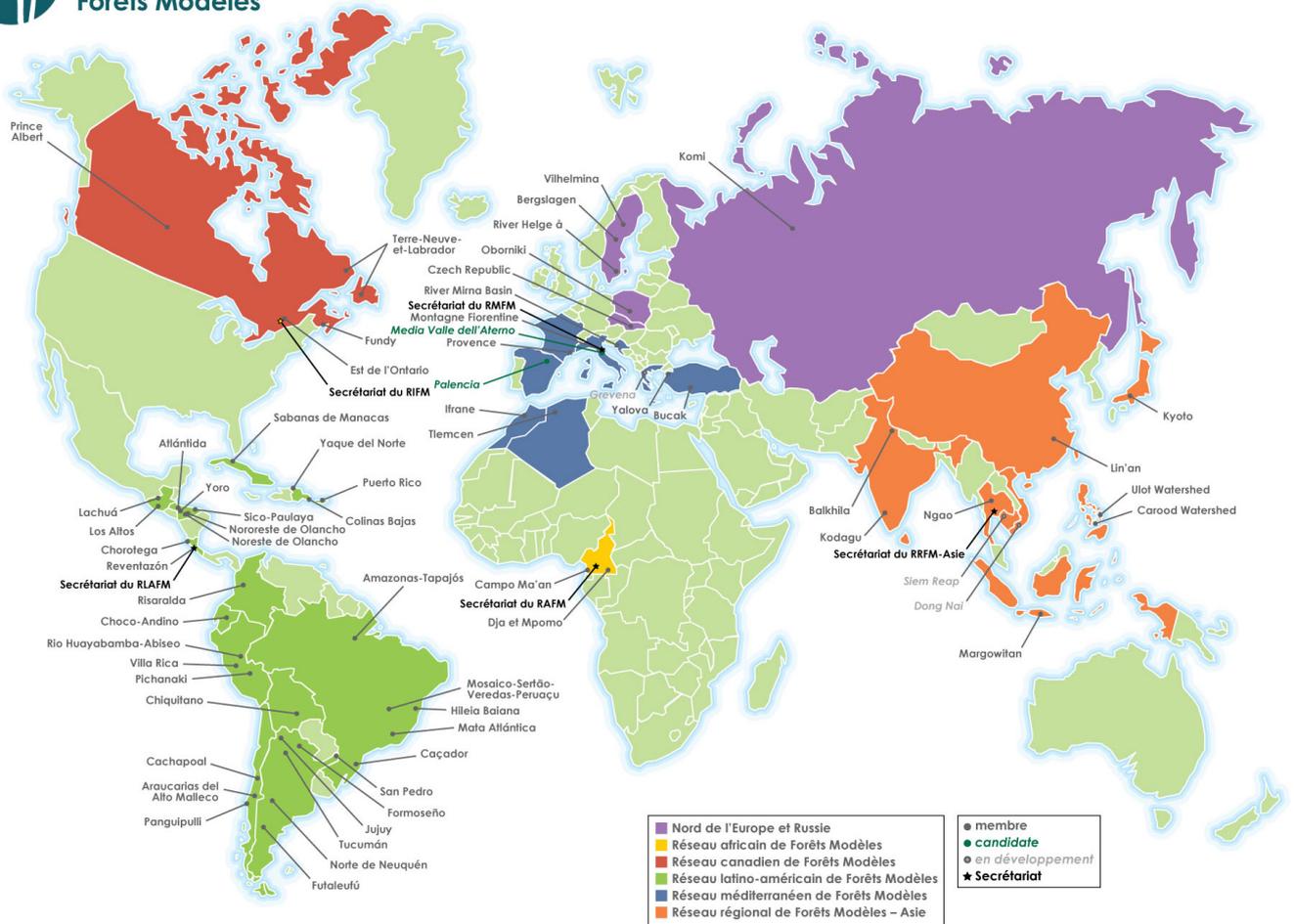
30 ANS DE POUVOIR DE MOBILISATION

Forêts Modèles, partenariats multi-acteurs
et développement durable

LES FORÊTS SONT CONFRONTÉES À DE NOMBREUSES PRESSIONS
CONCURRENTIELLES QUI ENTRAÎNENT DES CHANGEMENTS
DANS L'UTILISATION DES TERRES ET DES CONFLITS :

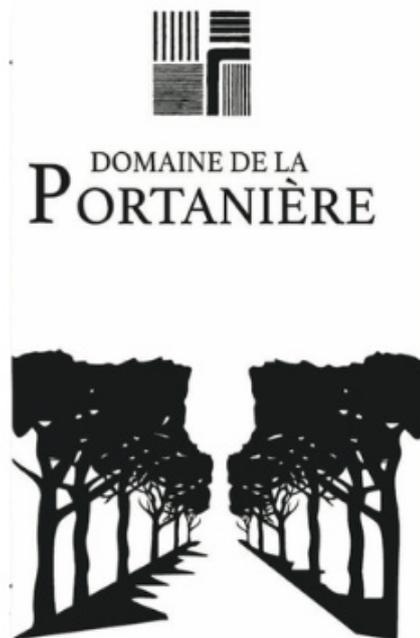


Les solutions durables à ces défis doivent être axées
sur une vision commune et un intérêt partagé.



Plus d'information sur les réseaux sociaux @forêtmodèle #jesuisForêt Modèle

Avril 2020



Un Domaine viticole en Côtes de Provence,

sur les contreforts du Massif des Maures qui offre un terroir unique et riche d'un biotope que nous vous faisons découvrir à travers nos produits :

Vins blancs-rosés-rouges, Huile d'olive, Hydrolat de lentisque, Miels, fruits et jus.

A découvrir en cave lors d'une dégustation commentée.

Domaine de la Portanière
790 route des Maures
83610 Collobrières

Tel 06 99 44 05 24
portaniereprovence@gmail.com
www.domainedelaportaniere83.jimdo.

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES

Château Léoube



Niché dans une frange littorale bénie des dieux, au cœur de l'un des plus beaux sites protégés d'Europe (le Cap Bénat dans le Var), le terroir du domaine de Léoube, unique en son genre, allie l'élégance des grands crus à l'authenticité d'un environnement passionnément préservé.

